

DECISION 40/25

Ville d'Arbois
Tél : 03 84 66 55 55
Mail : mairie@arbois.fr
www.arbois.fr

Objet : Installation de filtre magnétique dans la chaufferie PECAULD et désembouage lent

La Maire de la Ville d'Arbois,

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 04 mars 2024, délégrant à Mme la Maire toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

DECIDE

De retenir l'offre de AQUATECH Services, 224 chemin du dessus du village 25410 OSSELLE ROUTELLE pour un montant de 4 121.04 € HT soit 4 945.25€ TTC

Arbois, le 03 novembre 2025

La Maire,



Valérie DEPIERRE